

Formation et reconversions professionnelles vers le maraîchage biologique

31 janvier 2024



Entre 2017 et 2021, le sociologue J.-B. Paranthoën (Inrae) a mené une recherche sur la formation continue et les reconversions vers l'agriculture. Dans un récent article de la revue *Travail et emploi*, il décrit la scolarité de stagiaires préparant le brevet professionnel de responsable d'entreprise agricole (BPREA), dans [un Centre de formation pour la promotion agricole](#) (CFPPA), afin de devenir maraîchers bio.

Plusieurs voies d'accès coexistent : pour les salariés en CDI, les demandeurs d'emploi et les indépendants. L'analyse des dossiers de candidature permet de cerner les motivations des élèves, leur origine sociale et les critères de sélection. Le contexte de la formation met à l'épreuve ces envies de changement. Suivant leurs profils et la dynamique du groupe, les stagiaires sont « conduits à réaménager leurs aspirations professionnelles ou au contraire à les conforter ».

Trois profils principaux se dégagent. Les « déclassés », « issus de familles où l'investissement dans les études était important mais qu'ils ne sont pas parvenus à convertir » en réussite professionnelle. Faute de ressources pour accéder à la terre, ils deviennent pour la plupart ouvriers agricoles. Alors qu'ils pourraient être recrutés comme chefs de culture dans les grandes exploitations, ils choisissent le statut de salarié dans des petites, vu comme un compromis temporaire et une « étape » dans la réalisation de leur projet. Les « désenchantés », eux, ont occupé auparavant des positions d'encadrement, mais ils aspirent au statut d'indépendant pour « mieux conjuguer vie professionnelle et familiale ». Les « détachés », enfin, aux parcours erratiques, pour qui l'accès à la formation constitue « moins un

enjeu professionnel qu'un instrument de développement personnel ». Ils ont du mal à trouver leur place dans le groupe de formation et à suivre un cursus trop exigeant pour eux. S'ils n'échouent pas forcément à obtenir le diplôme, ils suivent plutôt la voie du « renoncement » et retournent à leur situation précédente, dans leur famille, ou s'engagent sur d'autres voies de reconversion en finissant par accepter que le métier d'agriculteur n'était certainement pas fait pour eux.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : [*Travail et emploi*](#)